

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Ludot frères, 24 octobre 1861](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Ludot frères, 24 octobre 1861

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 octobre 1861](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Ludot frères](#)

Lieu de destinationChâlons-en-Champagne (Marne)

### Description

RésuméÀ propos de marchandises Godin-Lemaire exposées par Ludot frères. Godin demande à Ludot frères de reconsidérer leur volonté de retourner les appareils parce qu'il ne leur consent pas une remise de prix. Godin évoque la concurrence des produits de Beuret [Beuret, Godard- Desmaret et Cie à Souglan (Aisne)], les premiers à être entrés à Châlons, et la difficulté des produits Godin-Lemaire à s'imposer dans cette ville, qui sur ce plan fait exception en France. Il leur fait valoir que ses marchandises sont dans l'ensemble d'un prix plus intéressant que ceux de la concurrence.

### Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Conflit](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées[Beuret, Godard- Desmaret et Cie](#)

Lieux cités [Châlons-en-Champagne \(Marne\)](#)

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 2 p. (179r, 180v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Genève le 26 d'Avr 1867

Messieurs Luedat. frères

179  
Je suis avec regret le parti que  
votre lettre du 22 m'a imposé que  
vous prenez au sujet des objets que vous  
avez de mon exposition. La proposition  
que vous m'avez faite a leur sujet  
contenait des causes d'irrégularité que je  
me suis vu forcé d'accepter non pour la  
différence qu'elle comportait mais parce  
qu'il est dans bon administration qu'on  
marchandise en dépôt suivra les fluctuations  
du cours, si ce fut été d'une gratification  
en reconnaissance de l'obligeance que vous  
avez mise dans le soin de mes produits a  
votre exposition cela ne m'eût pas contrarié  
et certainement je vous en eusse été reconnaissant  
avec plaisir si vous aviez voulu de  
prendre ces objets pour votre compte  
mais dans que cela peut impliquer une  
modification a mes conditions générales  
Je suis combien la force de l'habitude  
est grande les produits de votre état entrent  
les premiers a chalon et ont même  
demandé a un prix supérieur sur les autres  
jusqu'à ce que quelques objets de ma  
fabrication mis en parallèle faisant la  
réputation des produits de mon usine a chalon  
comme dans toutes les autres villes de France  
car chalon est la seule qui fasse exception  
et certainement vous en trouvez de plus

1801  
à vous rendre le concours que vous  
consentez à m'accorder dans ce but &  
d'ailleurs pour en dire si je dois considérer  
la réputation de mon auteur sur les produits  
que j'ai chez vous comme d'importance judiciaire  
ou plutôt pour vous jurer à la suite de  
leur distinction, mais faites moi le plaisir  
de m'en venir à une de ces autres villes et  
vous verrez que sinon sur les petites qualités  
certaines tous mes prix sont plus avantageux  
surtout lorsqu'il s'agit de voisins un peu  
grands quand on s'humilie et s'abaisse  
nulle maison en France ne peut être  
offrir ce que je vous offre et si vous aviez  
la connaissance de la série complète de mes  
produits nul doute que leur réputation  
soit vite faite par un bien et arriver un  
jour et par divers moyens que je fais à  
vous que les avantages puissent en  
résulter

d'ailleurs agréer & applaudir mes  
vœux les plus parfaits

Madame